

connaissent la fausseté, et se chargea à l'instant même de la mission indiscrete qu'on lui offrait.

Deux années plus tard, l'enfant dont il s'agit tomba dangereusement malade, et demanda lui-même, avec de vives instances, son curé pour le confesser. Son père tout honteux de sa conduite antérieure, s'empressa lui-même d'aller chercher son pasteur, pour qu'il vint administrer son cher enfant. Le digne curé ferma les yeux sur le passé, se hâta de se rendre auprès du malade, qui eut le bonheur de faire sa première communion, à l'âge de quinze ans, et de mourir dans les sentiments d'un sincère repentir et de la plus tendre piété. Quant au père, il répara publiquement sa faute ; mais pour le pauvre ministre, il en fut quitte pour regretter la perte de son temps et de son éloquence, et devint l'objet des quolibets et des plaisanteries de ses coreligionnaires qui apprirent son zèle intempestif.

Parents imprudents qui vous fâchez contre vos pasteurs, parce qu'ils n'admettent pas à votre gré, vos enfants à la première communion, c'est contre vous mêmes que vous devriez vous fâcher, si vous étiez raisonnables. En effet, en réalité, n'êtes vous pas les premiers en faute, si vos enfants ne sont pas reçus ? S'ils sont renvoyés à une autre époque n'est-ce pas parce que vous avez négligé de leur faire apprendre leur catéchisme, ou de le leur expliquer, ou encore que vous n'avez pris aucun soin de les corriger de leurs mauvaises habitudes et de les éloigner des mauvaises compagnies ? Or, dans ces différents cas, encore une fois, toute votre colère doit se tourner contre vous, car, si vous eussiez fait votre devoir, vous n'auriez pas eu la confusion de voir votre enfant mis à l'écart, et renvoyé à une autre année.

Pour ceux qui viennent marchander, pour faire